

Fiche conseil :

MENUISERIES & BÂTI ANCIEN

Généralités

La menuiserie est un élément important du projet qui participe pleinement à l'expression architecturale de l'édifice, à sa composition et à son caractère ; elle influe également sur le caractère de l'espace urbain ou rural, lieu du projet.



Espace Urbain



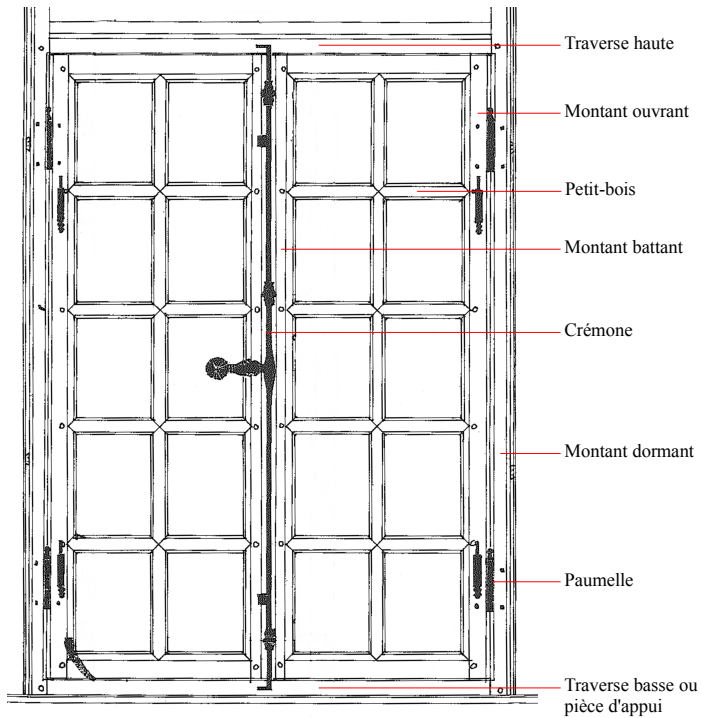
Espace Rural

L'idée reçue, que la menuiserie est la cause première des déperditions énergétiques, doit être revue.

Il faut noter que celles-ci se concentrent pour seulement 15 % dans les baies ; la menuiserie a donc un rôle très relatif sur le bilan thermique d'une construction. L'essentiel des gains thermiques devra être recherché dans l'isolation des parties supérieures (plafonds, greniers, toitures). A partir de ce constat, le changement

systématique des menuiseries doit être remis en cause. Les menuiseries anciennes, souvent réalisées avec des matériaux de premier choix, aptes à être réparées facilement, sont plus durables donc plus performantes dans un certain sens, celui du temps long. Leur intérêt réside dans leur authenticité, qui en fait les témoins de savoir-faire anciens, mais également dans le fait qu'elles sont le plus souvent élégantes, de bonne proportion, contribuant à l'embellissement de l'immeuble.

Vocabulaire de la F E N Ê T R E



La menuiserie ancienne ou d'origine sera **conservée** lorsque son état le permet et lorsqu'elle revêt un intérêt pour des raisons historiques, architecturales et constructives.

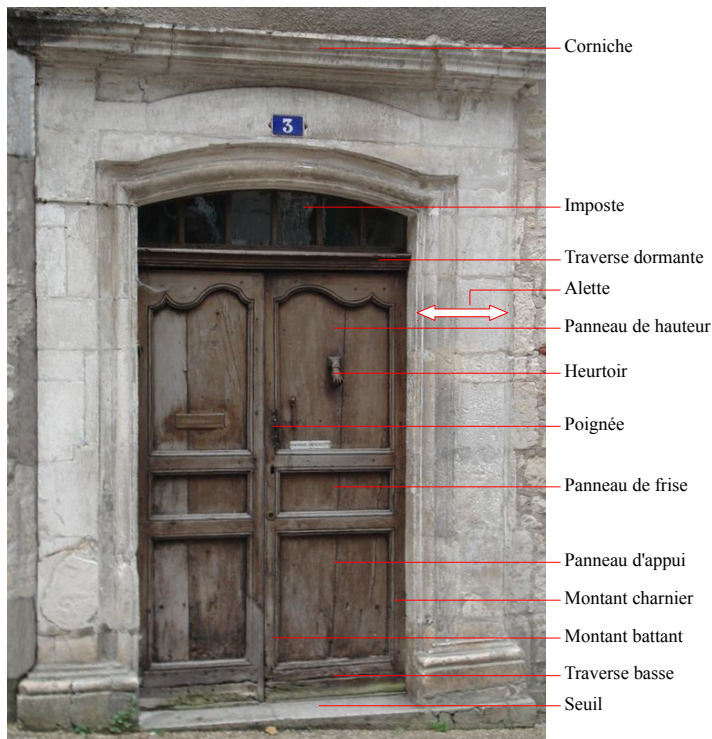
La conservation de la menuiserie ancienne est en général moins coûteuse qu'un remplacement radical ; elle permet de préserver le caractère et la valeur de l'immeuble.

La **réparation** doit être préférée au changement de menuiserie ; en général, les dégâts sont ponctuels, le plus souvent sur les pièces basses qu'il suffit de remplacer. Leur capacité à être réparées simplement constitue un des intérêts majeurs des menuiseries traditionnelles et de leur performance sur le long terme.

Un bon **entretien** de la menuiserie est la condition de sa longévité ; il permet d'éviter des réparations ou des changements coûteux.

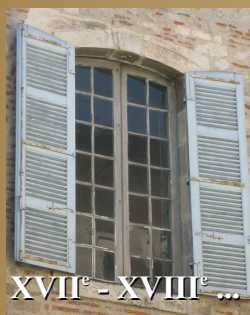
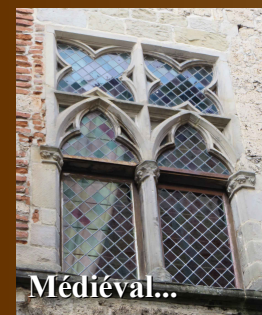
Les menuiseries doivent être repeintes régulièrement (tous les 5 à 10 ans) ou traitées à l'huile de lin pour les portes en bois brut ; les orifices d'évacuation de l'eau des pièces d'appui doivent être régulièrement vérifiés et débouchés. Le jeu des ouvrants doit être régulièrement rétabli pour un bon fonctionnement et une bonne étanchéité à l'air.

Vocabulaire de la P O R T E



L'**amélioration** des performances thermiques et acoustiques d'une menuiserie ancienne peut se faire de multiples façons, par exemple :

- La solution d'une menuiserie supplémentaire à l'intérieur peut permettre de concilier conservation d'une menuiserie rare et performance énergétique.
- Des joints d'étanchéité performants suffisent le plus souvent pour améliorer sensiblement le confort.
- Le survitrage intérieur (grand châssis vitré sur chaque vantail) peut également être utilisé.
- Lorsque l'épaisseur des bois anciens le permet, les feuillures peuvent être approfondies pour placer des verres plus épais isolants, améliorant dans le même temps l'acoustique.
- La réparation des mastics, facteur d'étanchéité à l'air, améliorera de façon significative les performances de la fenêtre.



L'objectif général est de faire participer la menuiserie à la qualité du lieu où se situe le projet, à la qualité architecturale de l'édifice sur lequel elle est posée, tout en améliorant les performances techniques. Elle doit, pour cela, être étudiée et dessinée avec le plus grand soin.

Le matériau à privilégier est le bois (d'essences locales). Le PVC est un plastique issu de dérivés pétroliers qui présente de graves inconvénients (non réparable, non recyclable, très toxique en cas d'incendie, non dégradable) qui le rendent impropre à la construction.

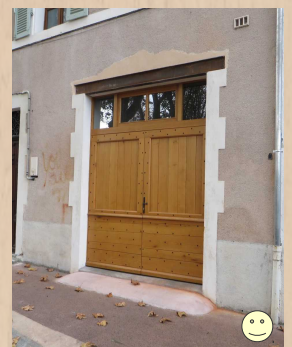
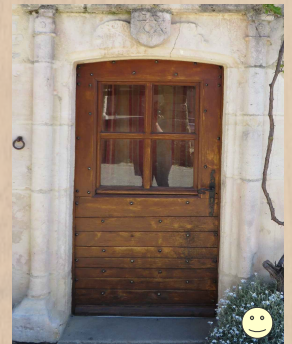
Pour préserver la cohérence architecturale de l'édifice, la menuiserie reprendra les dispositions des menuiseries d'origine ou se référera aux menuiseries du même type d'édifices (portes, fenêtres et volets de maisons rurales, de maisons urbaines, de garages, de granges). Elle reprendra rigoureusement la forme de la baie (suivant notamment le cintre du linteau), la partition des carreaux, les sections et profils des bois.

Les éléments de serrurerie et ferronnerie anciens de belle qualité seront récupérés et réemployés (garde-corps, grilles, pentures, serrures, poignées, crémones, etc...).

Les menuiseries sont placées en feuillure de la maçonnerie, en retrait de 18 à 20 cm de l'extérieur.

La menuiserie pourra être traitée de façon actuelle, « contemporaine », de façon épurée ou/et géométrique, graphique. La qualité de dessin, de matière et le soin de détail sont de rigueur ; ces détails d'exécution seront fournis dans la demande d'autorisation de travaux. Cette recherche délicate nécessite l'accompagnement d'un professionnel de l'architecture. Dans ce cas, le traitement métallique, privilégiant les profils fins, peut également être envisagé.

À éviter absolument : les volets roulants, le plastique.



XVIII^e - XIX^e ...

XIX^e ...

XX^e ...

Menuiseries de référence



Les couleurs traditionnellement et le plus couramment utilisées sur les fenêtres et volets sont composées sur la base de gris, gris-bleu, gris-vert, et également de brun-rouge. De manière générale, les valeurs de coloration vont croissant de la fenêtre (teinte claire), aux volets (teinte moyenne), à la porte (teinte soutenue). Les portes en bois nobles peuvent rester naturelles ou être traitées à l'huile de lin.

Quelques teintes « RAL » sont données à titre d'exemple, comme base de réflexion ; cependant chaque couleur doit être étudiée en fonction du caractère du lieu, de l'édifice, de son exposition, des autres matériaux et couleurs qui le composent, etc...

- Gris clairs : 9002, 7035, 7047, 7044 ;
moyens : 7038 ; soutenus : 7004, 7036, 7039(portes)
- Gris vert : 7044, 7034, 7002, 7003, 6013,
6003 et 7006(portes)
- Gris bleu : 7035, 7042, 7000, 7046, 7031,
7015 et 7016(portes)
- Brun rouge : base de 3013 + ou – grisée

RAL 9002	RAL 7035	RAL 7038	RAL 7004
RAL 7034	RAL 7003	RAL 6013	RAL 6003
RAL 7000	RAL 7046	RAL 7031	RAL 7016
- grisée		RAL 3013	+ grisée

Rappel important : Le changement de menuiseries, même à l'identique, nécessite une déclaration de travaux. Elle doit contenir un plan de situation, une photo de l'immeuble et de ses abords, des photos de détail, le dessin à l'échelle 1/10e des menuiseries neuves.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser ou passer directement à l'UDAP, des techniciens sont à votre disposition pour vous répondre ou vous rencontrer sur rendez-vous.

UDAP du Lot
 Rue de la
 Légion d'honneur
 46000 CAHORS
 Tél : 05.65.23.07.50
 Udap.lot@culture.gouv.fr
<http://www.lot.gouv.fr/udap-unite-departementale-de-l-architecture-et-du-a9190.html>